

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

03 JAN. 2024



MOTO-CLUB: MC ST BARTH

E-MAIL: motoclubstbarth@hotmail.fr

TÉLÉPHONE: 0673011728

ORGANISATEUR TECHNIQUE: MARQUE Quentin

N° D'ÉPREUVE FFM: 267

DATE: Dimanche 31 Mars 2024

LIEU: St BARTHELEMY DE VALS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Paul REY	Licence : 109983
Président du Jury ou Arbitre*	JEAN PASCAL CAILLAT	Licence : 031733
Membre du Jury	PHILIPPE DUVERT	Licence : 214674
Membre du Jury	Odile LADREYT	Licence : 014113
Commissaire technique responsable	Ludovic ARRAZON	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	Bé né dicte PERRET	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50cc	6	8	50cc	25 EUROS
65cc	7	11	65cc	45 EUROS
85cc	9	15	85cc	65 EUROS
MOTO ANCIENNE	18 et +		125cc à 500cc	55 EUROS
OPEN	13 et +		125cc/250cc/450cc	55 EUROS



RÈGLEMENT PARTICULIER 2024

MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... DAMIEN MATTHIEU

Nombre de secouristes 10

Hôpital le plus proche ST VALLIER

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) 10

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site MC ST BARTH

Adresse LA ROSTIGNIERE 26240 ST BARTHELEMY DE VALS

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1300M

Largeur minimum de la piste 6M

Largeur de la grille 40M

Longueur de la ligne droite de départ 60M

Nombre d'OCP* 13

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 3.8

En manche : 3.8

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 20/12/2023

VISA DE LA LIGUE

DATE:

08 JAN. 2024

VISA DE LA FFM

DATE:

NUMÉRO:



LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve

26600 LA ROCHE DE GLUN

Tél : 04 75 55 22 50

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MC ST BARTH

DATE: DIMANCHE 31 MARS

LIEU: ST BARTHELEMY DE VALS



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16H00	19H45	Contrôles administratifs Contrôles techniques		
7H00	7H45	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>		
		Contrôles techniques <input type="checkbox"/>		
8H00	8H15	Essais Libres <input type="checkbox"/>	OPEN	12 MIN
8H20	8H35	Essais Libres <input type="checkbox"/>	MOTO ANCIENNE	12 MIN
8H40	8H55	Essais Libres <input type="checkbox"/>	65	10 MIN
9H00	9H15	Essais Libres <input type="checkbox"/>	50	10 MIN
9H20	9H35	Essais Libres <input type="checkbox"/>	85	12 MIN
		<input type="checkbox"/>		
9H40	9H55	Essais Chronomé tré s <input type="checkbox"/>	MOTO ANCIENNE	15 MIN
10H00	10H20	Essais Chronomé tré s <input type="checkbox"/>	65	15 MIN
10H25	10H45	Essais Chronomé tré s <input type="checkbox"/>	50	10 MIN
10H50	11H05	Essais Chronomé tré s <input type="checkbox"/>	85	15 MIN
11H10	11H25	Essais Chronomé tré s <input type="checkbox"/>	OPEN	15 MIN
		Manche 1 <input type="checkbox"/>		
11H30	11H45	Manche 1 <input type="checkbox"/>	65	12MIN+1T
11H50	12H00	Manche 1 <input type="checkbox"/>	50	8MIN+1T
12H00	13H30	Repas <input type="checkbox"/>		1H30
13H30	13H50	Manche 1 <input type="checkbox"/>	MOTO ANCIENNE	15MIN+1T
13H55	14H15	Manche 1 <input type="checkbox"/>	85	15MIN+1T
14H20	14H40	Manche 1 <input type="checkbox"/>	OPEN	15MIN+1T
		Manche 2 <input type="checkbox"/>		
14H45	15H00	Manche 2 <input type="checkbox"/>	65	12MIN+1T
15H05	15H15	Manche 2 <input type="checkbox"/>	50	8MIN+1T
15H15	15H45	Entracte <input type="checkbox"/>		30 MIN
15H45	16H05	Manche 2 <input type="checkbox"/>	MOTO ANCIENNE	15MIN+1T

MOTO-CLUB: MC ST BARTH

DATE: DIMANCHE 31 MARS 2024

LIEU: ST BARTHELEMY DE VALS

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
16H10	16H30	Manche 2 <input type="checkbox"/>	85	15MIN+1T
16H35	17H00	Manche 2 <input type="checkbox"/>	OPEN	15MIN+1T
17H30		REMISE DES PRIX <input type="checkbox"/>		
18H00		FIN <input type="checkbox"/>		